

Témoignage d'un PG RGE partenaire de GRDF :

Jean-François LOOF - **ETABLISSEMENT LOOF SA** (MONETEAU - 89)



Pour toute information complémentaire,
contactez la société **LOOF** au **03 86 40 64 08**

Mon client :

SPA et Balnéothérapie BALNEIS (Auxerre - 89)
Installation faite en début d'année 2015.
2 chaudières gaz à condensation ELM LEBLANC de 35kw
chacune et 24m² de panneaux solaire.
Le client souhaitait avoir un bâtiment le moins énergivore
possible.

Le contexte :

Après un sinistre (incendie), il a été décidé la
reconstruction intégrale du Centre de soin.
Chauffer un bâtiment de 548 m² avec un besoin d'eau
chaude importante (1630 m³ à 45°).

Ma proposition :

Deux chaudières gaz à condensation en cascade de 35kw
chacune, avec une production d'eau chaude par
capteur solaire de 24m². Le 1er ballon de 800 litres reçoit
l'énergie solaire en priorité ; il est ensuite relevé par une
chaudière de 35kw. Le 2ème ballon en série de 400 litres
est lui alimenté par la 2ème chaudière de 35kw, ce qui
permet de récupérer 12 000 kW/an. Les chaudières
assurent aussi le chauffage pour une température
constante de 23°. Le renouvellement de l'air est assuré
par une centrale double flux équipée d'un échangeur
rotatif, ainsi il y a récupération des calories.
Mise en place dans le coin détente d'une cheminée
rectangulaire GAZ.

Gain estimé :

Entre le chauffage et la production eau chaude, nous
estimons faire une économie de 34 000 kW/an.

Jean-François LOOF

chauffagiste à Monéteau

Créée en 1969 par le père de l'actuel dirigeant, l'entreprise Loof est spécialisée dans le domaine du génie climatique. Sensible au problème du réchauffement climatique, Jean-François Loof a choisi d'élargir son activité à l'installation de chauffe-eau solaire. Un domaine qui, s'il reste encore marginal, est appelé à se démocratiser.

« J'ai toujours baigné dans l'activité de plomberie ou de génie climatique » explique Jean-François Loof. C'est en 1969, que son père Jean-Joël crée son entreprise à Auxerre. « Quand j'étais gamin, se souvient-il, j'accompagnais mon père sur les chantiers pendant mes vacances ». Le fils emprunte alors les traces de son père. Après un BEP et un CAP, il se lance dans la préparation d'un BTS Génie Climatique qu'il obtient en 1989. La facilité aurait voulu qu'il travaille dans l'entreprise familiale. Jean-François Loof choisi pourtant de faire ses premières armes dans une entreprise de Saint-Florentin. « Pendant sept ans, j'ai été chargé d'affaires dans l'entreprise BC ».



Double compétence

C'est en 1997 que le père transmet le flambeau à son fils. Jean-François perçoit cette nouvelle fonction comme un prolongement logique de ses précédentes responsabilités. « Quand j'étais chargé d'affaires, j'encadrais une équipe d'une dizaine de personnes et le travail était comparable à la direction d'une petite entreprise ». Aujourd'hui, les établissements Loof emploient dix personnes dont trois apprentis. La formation fait d'ailleurs partie des sujets qui retiennent son attention. « Sur les trois jeunes qui sont chez nous, l'un d'eux a déjà passé deux CAP et prépare actuellement son brevet professionnel, le second prépare son deuxième CAP et le dernier entame sa première année de CAP chauffagiste ».

Jean-François Loof est attentif au niveau scolaire des apprentis qu'il recrute. « Il faut qu'ils aient au minimum obtenu leur brevet

des collèges. Dans notre métier, il est indispensable d'avoir des bases en mathématique et en géométrie. S'ils ne possèdent pas les connaissances fondamentales, ils seront tout de suite perdus et découragés ». Pour le chef d'entreprise, l'apprentissage d'un métier manuel ne se décrète pas. « Un apprenti doit être quelqu'un de manuel dans l'âme. Il doit aimer se servir de ses mains, toucher la matière... s'il n'a pas cet amour, je ne pense pas qu'il fera un bon professionnel ».

Le cursus de formation de Jean-François Loof est intéressant. Parti d'un CAP, il a gravité les échelons pour parvenir à un diplôme universitaire de niveau Bac + 2. Ces expériences sont pour lui un véritable atout. « Grâce à mon parcours, j'ai acquis une double compétence : la pratique et la théorie. Quand je trace des plans ou quand je fais des devis, cela me permet



Cap sur les énergies renouvelables

de ne pas engager mes ouvriers dans des travaux irréalisables. Quand un client a un projet, je peux tout de suite imaginer le travail réel que cela va représenter pour mon équipe».

Démarche citoyenne

Depuis trois ans, l'entreprise a accroché une nouvelle corde à son arc : l'installation de chauffe-eau solaires. Plus qu'une volonté de développement commercial, cette évolution est le fruit d'une prise de conscience de l'artisan et de sa volonté d'être un acteur de la lutte contre le réchauffement climatique. « L'idée d'installer ce type de matériel me plaisait et cela s'accorde avec mes convictions personnelles ». Une formation a été nécessaire et un stage à l'ADEME (agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie) permet à l'entreprise d'obtenir le

label Qualisol. Elle pose son premier panneau solaire en décembre 2003.

En trois ans, les établissements Loof ont procédé à une quinzaine d'installations solaires chez des particuliers. Pour les clients, l'avantage est double. « Ils utilisent une énergie renouvelable et non polluante pour chauffer leur eau et ils réalisent des économies ». Cependant, pour une bonne efficacité, certaines conditions doivent être remplies. « Ce système devient réellement rentable s'il y a au moins quatre personnes dans le foyer. De plus, il faut pouvoir installer les panneaux au sud pour que les périodes d'ensoleillement soient suffisamment longues ». Le principal point faible du système reste son coût d'achat et d'installation. « Heureusement que les aides de l'état et de la région sont importantes, sinon un particulier aurait beaucoup de mal à rentabiliser son investissement ».

Les avantages du système ont néanmoins fait leurs preuves et Jean-François Loof se souvient avec amusement de l'un de ces chantiers qui tenait du tour de force. « Nous avons travaillé pour une famille dont le logement a dû être agrandi suite à la naissance de triplé. L'objectif était de parvenir à doubler la superficie de l'habitation sans augmenter les dépenses énergétiques. Nous avons participé à la réussite de ce pari en installant des capteurs solaires et une chaudière à condensation ». Un tour de force réjouissant et encourageant.



La clientèle de l'entreprise est principalement constituée de particuliers. Du point de vue géographique, Jean-François Loof préfère travailler dans un périmètre proche de Monéteau. « Si un client m'appelle d'Avallon pour un devis, je préfère le diriger vers un collègue plus proche de chez lui. Ce n'est pas rentable, ni pour moi ni pour le client, d'envoyer une équipe à 50 kilomètres alors qu'une entreprise locale pourrait faire un aussi bon travail. En plus, d'un point de vue environnemental, je trouve illogique de faire rouler une camionnette sur 100 kilomètres alors que quelqu'un situé à quelques kilomètres pourraient faire le même travail. Cela peut paraître dérisoire, mais je pense qu'il faut intégrer ce genre de comportement pour la sauvegarde de notre environnement ». Toute une philosophie pour qui fait rimer artisanat avec démarche citoyenne.



EN BREF

Apprenti des bioénergies

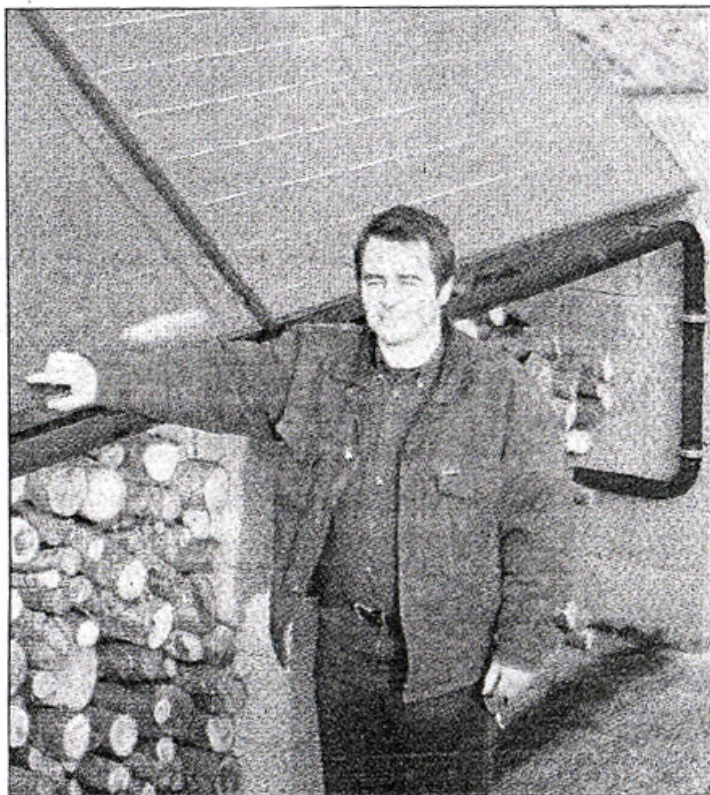
« Nous allons rénover notre plate-forme multi-énergies, dit Alain Tomczak, directeur du Centre de formation des apprentis du bâtiment, à Auxerre. Il se trouve que du côté des entreprises d'installations sanitaires et thermiques, la demande est de plus en plus forte en matière de bioénergies. Nous préparons aux CAP de plombier et de chauffagiste. Si les jeunes font une année de plus, ils peuvent passer un CAP connexe, avec les deux spécialités. Nous souhaitons maintenant développer un brevet de maîtrise en deux ans en économies d'énergies ». Des modules de formations sur mesure pourront être prévus.

Qualisol

Les entreprises appelées à mettre en œuvre ces matériels sont invitées à souscrire à la charte Qualisol, élaborée en 1999 par l'ADEME avec les professions concernées. Des contrôles du respect de la charte sont opérés sur les installations en service. Ces vérifications conditionnent le renouvellement de l'adhésion Qualisol de l'entreprise. Depuis le début 2006, la propriété et la gestion de la charte a été transférée par l'ADEME aux organisations professionnelles réunies dans une structure spécialisée, Qualit'enR.

Familial et énergétique

Jean-François Loof mise sur le développement des bioénergies et du solaire. Son entreprise comptait six personnes en 1997, lors de la reprise par son fils, Jean-François. Elle est forte aujourd'hui de 11 salariés.



Créés en 1969 par Jean-Joël Loof, les établissements Loo, à Monéteau, sont spécialisés dans le chauffage gaz-fioul. Le fils, Jean-François, après un CAP et un BEP en lycée professionnel à Besançon, puis un bac technologique et un BTS en génie climatique au lycée Hyppolyte-Fontaine à Dijon, a travaillé sept ans dans une entreprise de cette branche à Saint-Florentin. Il a repris l'affaire en 1997, après avoir travaillé un an auprès de son père.

Les établissements Loof font

partie des premiers à avoir promu l'énergie solaire, en raison des convictions personnelles de Jean-François, sensible aux questions d'environnement.

La pose de capteurs solaires pour la production d'eau chaude est une activité importante de l'entreprise. Jean-Joël avait démarré seul en 1969 ; son entreprise comptait six personnes en 1997 lors de la reprise par Jean-François. Aujourd'hui, cet effectif est passé à onze. Un développement lié notamment à l'étendue de ces activités.